

LES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LA COMMUNE EN 2010



La commission Bâtiments, Voirie Réseaux Divers (VRD) et Patrimoine s'est régulièrement réunie en 2010 pour y traiter des sujets importants tenant à cœur nos concitoyens.

Les informations « de terrain » apportées par les comités de quartier lui ont servi de compléments de réflexion permettant de choisir la bonne adéquation avec les différentes solutions possibles aux projets traités.

La passerelle

Cette passerelle tant attendue, demandée par tous, dont on a tant parlé, est enfin réalisée ! Son architecture élégante est en harmonie parfaite avec son environnement entre la rivière, la prairie et la forêt ! Cette impression troublante qu'elle est installée là depuis toujours, jouant avec la lumière et ses reflets dans l'onde paresseuse de la rivière ! C'est ainsi que les



montbazonnais, à pied ou à vélo, l'empruntent quotidiennement, tout naturellement, comme si elle avait toujours existé ! Les pêcheurs l'ont adoptée pour mieux « taquiner le goujon » et les touristes sont ravis de pouvoir y faire une pause « casse-croûte », parfois dans le cadre d'une belle ballade par la nouvelle piste cyclable de l'Indre à vélo, en admirant la rivière ou le pont fleuri.

La conception de cette passerelle s'articule sur la base de deux îlots flottants de 45m² rappelant les piles du pont voisin. Ces îlots sont ancrés par huit corps-morts de cinq tonnes et chaînes posés sur le lit de la rivière. Ces deux îlots sont réunis par une passerelle de seize mètres de long sur deux mètres de largeur utile avec une contre flèche permettant un passage aisé des

embarcations naviguant sur la rivière. Deux passerelles d'extrémité de dix-huit mètres de long, en structure aluminium vert foncé, articulées sur les îlots reposent sur les culées de chaque rive, composent ainsi un ensemble de soixante mètres de long. Ces longueurs ont été établies par le constructeur afin de supporter une variation du niveau d'eau basée sur la crue de 1982. Le platelage et les mains-courantes de cette passerelle sont réalisés en bois rouge du Brésil provenant de forêts dont l'exploitation respecte la charte de développement durable. Un éclairage de ce platelage par diodes électroluminescentes, à basse consommation d'énergie, permet de s'y déplacer de nuit en toute sécurité tout comme le chemin d'accès depuis l'îlette éclairé par des projecteurs accrochés à la frondaison des arbres s'intégrant dans le décors naturel. Ce chemin et celui reliant la passerelle à l'Esplanade du Val de l'Indre sont réalisés en enrobé ocre résistant aux éventuelles inondations.

Le coût global de cette réalisation est de 270 000 € hors taxes. Elle est financée d'une part par l'État et le Département à hauteur de 56 000 € et d'autre part par la commune en autofinancement.

La piste cyclable

La piste cyclable du circuit « l'Indre à vélo » passant par les rues de la Poitevineière et de la Baffauderie est terminée depuis cet été. Nos enfants peuvent se déplacer en toute sécurité sur ce circuit reliant ainsi les collèges Saint Gatien et Albert Camus, le Gymnase, l'école Guillaume Louis et ultérieurement les installations éducatives et sportives de la Grange Rouge via la rue du Cimetière, la rue de la Butte Rabault, la venelle des Douves, la place des Anciens Combattants, l'îlette et la passerelle. Par ailleurs, les aménagements des rues de la Poitevineière



LES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LA COMMUNE EN 2010

et de la Baffauderie, avec création de chicanes et de places de stationnement alternées et d'un rond-point, permettent de casser la vitesse des véhicules sur cet axe très fréquenté.

Ces travaux d'un montant de 165 000 € hors taxes ont été subventionnés à hauteur de 48 000 € par le conseil Régional au titre du Pays Indre et Cher, le complément ayant été financé par la commune en autofinancement.

Travaux routiers

De nombreux travaux d'entretien de nos rues ont été réalisés durant toute l'année dont les chaussées qui ont beaucoup souffert de l'hiver particulièrement long et rigoureux. Il est certain que beaucoup de travail reste à faire dans ce domaine mais ce programme est très coûteux et ne pourra être poursuivi que lorsque nos finances nous le permettront.



Néanmoins, la rénovation du tapis de la chaussée d'une partie de la rue de Monts, entre l'entrée ouest et le rond-point de la rue Renault, a été réalisée à l'automne. Cette opération, effectuée à notre demande, a été financée par le Conseil Général sous la maîtrise d'œuvre du Service Territorial de l'Aménagement.

Travaux de rénovation des réseaux

Les réseaux d'assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable sont très anciens sur notre commune, aussi leur rénovation est indispensable si l'on veut assurer un bon service aux usagers et respecter la législation, notamment la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (loi dite LEMA du 30/12/2006) qui oblige à supprimer toutes les canalisations d'alimentation en eau potable en plomb avant le 31 décembre 2013.

Les travaux réalisés cette année sont les suivants :

Travaux de rénovation du réseau d'assainissement des eaux usées rues de Monts et Guillaume Louis.

Les canalisations de ces deux rues en amiante-

ciment datant des années 1970 étaient fortement dégradées, obstruées ou cassées en divers endroits.



Leur rénovation était nécessaire. Les travaux ont été réalisés en juillet et août, en dehors de la période scolaire, car il était nécessaire de travailler en barrant totalement les rues. Ces canalisations étant des artères importantes du réseau d'assainissement, elles ont été remplacées par des conduites en fonte d'un diamètre supérieur, assurant ainsi une plus grande durée dans le temps et un débit plus important.

Travaux de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable

- o rue Emmanuel Brault (entre la place André Delaunay et l'Indre) canalisation de 130m comportant 25 branchements en plomb,
- o rue Nationale (côté pair entre les N° 88 et 96) canalisation de 165m comportant 2 branchements en plomb.

Ces travaux réalisés et financés par le SIMV Montbazou-Veigné sont effectués à la demande de notre commune. Ils ont représenté en 2010 une dépense d'investissement de 165 000 € hors taxe.

Éclairage public

Depuis cette année, l'exploitation et l'entretien de l'éclairage public sont réalisés en régie par du personnel communal économisant ainsi le coût d'un contrat auprès d'une entreprise d'électricité. Un agent supplémentaire est venu renforcer l'équipe VRD et apporter sa compétence en électricité. Sous sa direction ont ainsi été réalisés les travaux de rénovation et de remplacement des réverbères de la place André Delaunay, de l'Esplanade du Val de l'Indre, l'installation de l'éclairage du chemin sur l'ilette



LES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LA COMMUNE EN 2010

menant à la passerelle, du chemin menant au tennis-club et l'éclairage de l'impasse de la Farté qui n'en avait jamais bénéficié auparavant.

Dissimulation des câbles aériens

Afin d'embellir la rue de Monts dans sa portion desservant le cinéma et la salle Pierre Méry, il était nécessaire de rénover tous ses réseaux avant de rénover sa chaussée. Ainsi la dissimulation des câbles aériens d'alimentation électrique, d'éclairage public et de téléphone a été réalisée en fin d'année. Cette opération a été effectuée sous la maîtrise d'œuvre du SIEIL. Ces travaux représentent une dépense de 55 000 € hors taxes dont 22 000 € ont été financés par le SIEIL, 7 000 € par France Télécom et 26 000 € par la commune. La rénovation de la chaussée de cette rue sera réalisée en 2011.



Travaux d'entretien des bâtiments communaux

De nombreux travaux d'entretien dans tous les bâtiments communaux ont été réalisés par l'équipe polyvalente des agents municipaux VRD. Ces travaux variés ont permis d'améliorer le confort, l'accueil, l'aspect ou la sécurité de ces bâtiments par des actions efficaces tout en faisant des économies budgétaires considérables.

